

BRANNENS

Bulletin municipal n° 41



juillet 2021



MOT DU MAIRE

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous par le biais de notre bulletin Municipal qui permet de garder un lien social, dont nous sommes privé depuis l'année dernière.

La crise sanitaire est-elle derrière nous ? Malgré la vaccination il est important de rester prudent, de respecter les gestes barrières durant cette période estivale synonyme de convivialité.

Dans ce contexte, la municipalité poursuit ses projets, l'installation photovoltaïque sur la salle polyvalente, le changement de l'éclairage public pour une utilisation plus économe en Leds avec une horloge astronomique devrait se réaliser sur le dernier trimestre de cette année.

Pour cela nous avons reçu un soutien de l'Etat par la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) de la Région et de la CDC du Réolais.

Le gîte touristique mettra plus de temps à sortir de terre, nous allons commencer avec l'aide de notre architecte, la consultation des entreprises pour débiter les travaux cette fin d'année.

Si la situation nous le permet, je serais vraiment très heureux de vous l'expliquer de vive voix avec l'ensemble du conseil municipal lors d'un moment de convivialité en fin d'été.

Surveiller votre boîte aux lettres !!

Je profite de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la commune et remercier Monsieur Michel CHATELIER qui en fin d'année 2020 a fait don à la commune de son dernier trimestre d'indemnité d'adjoint.

Je vous laisse parcourir ce bulletin municipal avec les principales informations de la commune.

Je vous souhaite d'agréables vacances, pleines de joie de bonheur et garder à l'esprit que la liberté de chacun commence où s'arrête celle d'autrui !

Yannick DUFFAU

Le compte administratif 2020 a été validé par le conseil municipal

➤ Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 172 992,38 € et les recettes à 244 825,97€ (y compris 30 000 € d'excédent reporté des années précédentes)

L'excédent de clôture de fonctionnement s'élève à 71 833,59 €

➤ Les dépenses d'investissement se sont élevées à 42 579,98 € et les recettes à 157 057,56 €

L'excédent de clôture d'investissement s'élève à 114 477,58 € dont 71 836,31 € de report des années précédentes

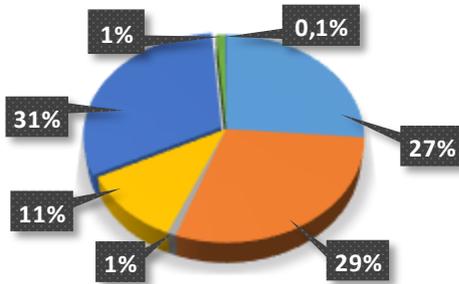


BUDGET PRINCIPAL

F O N C T I O N N E M E N T

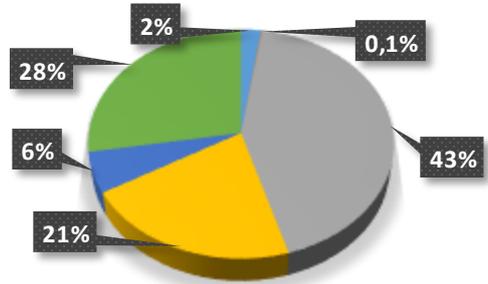
Dépenses : 259 917,59 €

- charges générales 68 298 €
- charges de personnel 75 751 €
- dépenses imprévues 2500 €
- virement à l'investissement 29 152,59 €
- charges gestion courante 80 916 €
- intérêts 3000 €
- dotations aux amortissements 300 €



Recettes : 259 917,59 €

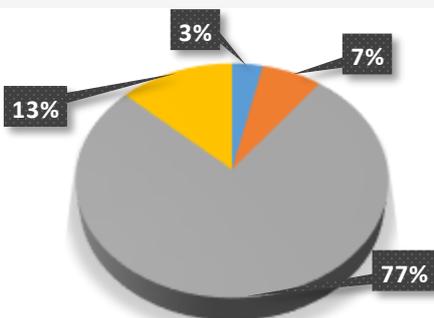
- atténuations de charges 6210 €
- produits et services 250 €
- impôts et taxes 111 550 €
- dotations et participations 55 154 €
- revenus loyers 14 918 €
- excédent de fonctionnement 71 833,59 €



I N V E S T I S S E M E N T

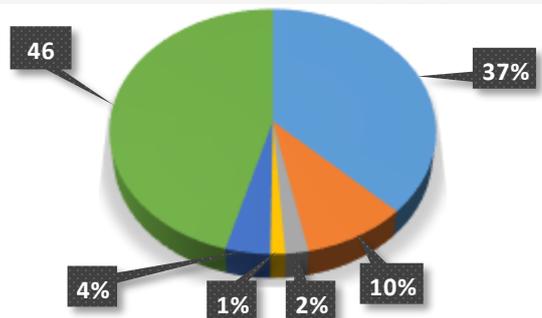
Dépenses : 307 147,17€

- dépenses imprévues 10 747,17 €
- remboursement emprunts 21 000 €
- travaux et entretien 235 400 €
- virement budget photovoltaïque 40 000 €



Recettes : 307 147,17 €

- excédent reporté 114 477,58 €
- virement du fonctionnement 29 152,59 €
- produits de sessions 6500 €
- dotations et fonds divers 4100 €
- subventions 12 617 €
- emprunts 140 300 €



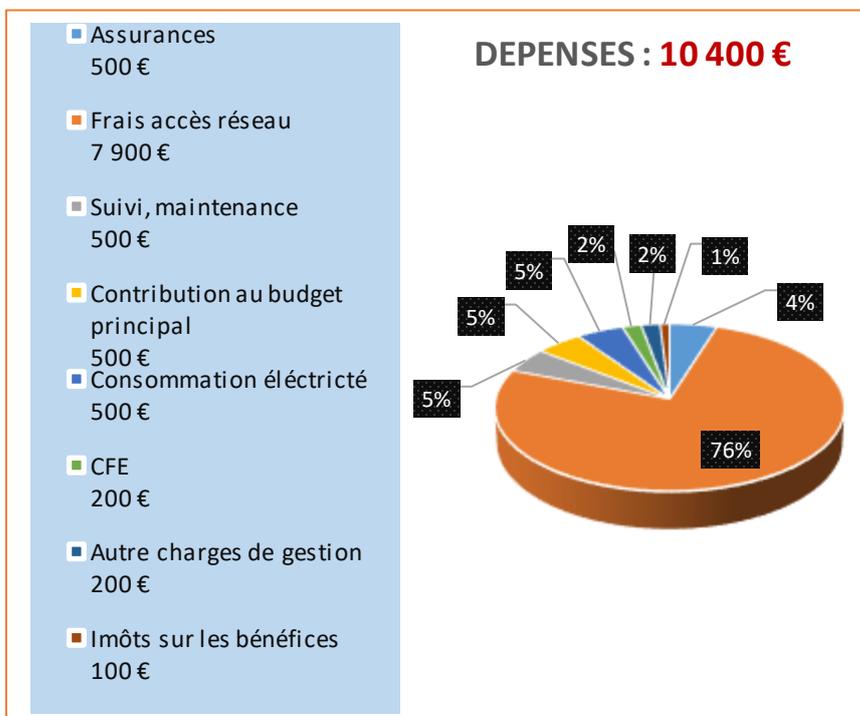


BUDGET ÉNERGIE SOLAIRE

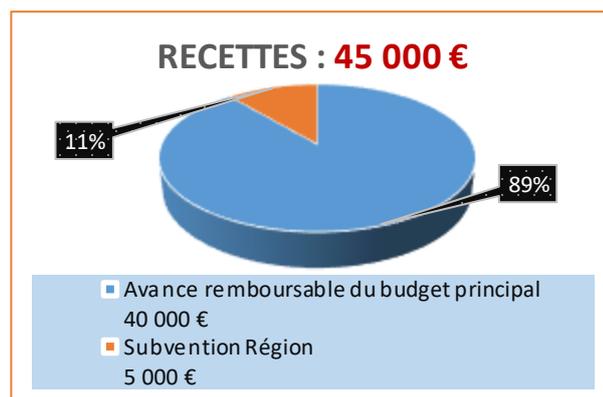


L'installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de la salle polyvalente nécessite un budget annexe dont voici le détail :

F O N C T I O N N E M E N T



I N V E S T I S S E M E N T



TAUX D'IMPÔSITION

Cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition :

- Foncier bâti : 37,74% pour un produit de 44 345 €
- Foncier non bâti : 86,05% pour un produit de 12 305 €

Pour un produit fiscal attendu de : **56 650 €**

PARTICIPATION SCOLAIRE

Le nombre d'élève de la commune de Brannens inscrit à l'école d'Auros pour l'année scolaire 2020/2021 est de **24**.

La participation de la Mairie est de **1411 €** par enfant.

F.D.A.E.C

Fond D'aide à l'Équipement des Communes

Le Conseil Départemental de la Gironde a attribué une subvention au titre du F.D.A.E.C de **9 223 €** pour la réalisation des investissements suivants :

- ✚ Achat armoire état civil ignifugé **2 844 €**
- ✚ Achat tracteur tondeuse **11 099 €**
- ✚ Achat de matériel de voirie **1 703,12 €**

Pour un total de **15 646,12 € TTC**
Soit un autofinancement de **6 423,12 € TTC**

SECRETARIAT DE MAIRIE

La Mairie est ouverte :
lundi, mardi, vendredi
de 8h00 à 12h00

Fermeture de la Mairie :

Du 19 au 26 juillet 2021
et
Du 2 au 13 août 2021

Pour toute urgence veuillez appeler
le : 06 08 60 83 05



INFORMATION ÉCOLE

Le prévisionnel de la rentrée scolaire 2021/2022 est de 150 enfants, 32 CM2 quitteront le primaire pour seulement 10 enfants nouvellement inscrits.
En 2018, 2019 et 2020, les effectifs étaient respectivement de 193, 175 et 172 enfants.

Devant cette baisse, l'école était sous mesure de sauvegarde depuis 2019. Cela signifie que l'ensemble des classes restaient ouvertes mais au bout de 2 ans, sans augmentation du nombre d'élèves, il serait pris la décision de fermer une classe. C'est donc ce qui va se passer pour la rentrée 2021/2022, l'école aura 7 classes au lieu de 8 actuellement, ce qui laisse un effectif moyen par classe à 22 enfants.

Cette baisse d'effectif entraînera une hausse de la participation financière concernant notre commune.



Le conseil municipal d'Auros a voté la suppression du transport scolaire en raison d'un nombre insuffisant d'élève inscrit.

Cette suppression permettra la réorganisation des effectifs communaux au sein de l'école, notamment au périscolaires du soir et du matin de plus en plus fréquentés



ORDURES MÉNAGÈRES

Nous rappelons à tous les habitants de Brannens que les 3 bacs poubelles disposés au bourg reçoivent **UNIQUEMENT** les ordures ménagères en sacs fermés.

Pour les cartons, plastiques et verres, les containers sont installés route de Poulit, après l'étang de Brannens.

Tout autre déchet doit être déposé au SICTOM de Langon au 05.56.62.36.03

Horaires du SICTOM de Langon :

lundi au vendredi de 8H à 15H et le samedi de 8H à 17H
(horaires d'été du 15 juin au 15 septembre).



Vaccination COVID-19

La commune de Brannens est impliquée en la personne de M. Jean-Pierre Vanoverfeld, qui donne de son temps, 3 demi-journées à la réception des personnes recevant les vaccins à la permanence de l'Hôpital de la Réole.



TRAVAUX

ECLAIRAGE PUBLIC

Les ampoules de l'éclairage public situées dans le bourg vont être remplacées par des L.E.D et un spot sera rajouté au lieu-dit Larroudey.

Une horloge astronomique sera installée afin d'éclairer de façon plus responsable

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Des panneaux photovoltaïques vont être installés sur le toit de la salle polyvalente (côté parking principal)

Le gain pour la Mairie serait d'environ 2000 € par an pour très peu d'entretien.

GÎTE TOURISTIQUE

Un gîte sera créé en remplacement de l'ancienne école (voir photos ci-dessous)
Ce gîte sera classé « gîte de France »

Un architecte a été choisi par le conseil municipal, le permis de construire a été déposé le 14 mai et celui-ci a été accordé.

ANCIENNE ÉCOLE



PROJET GÎTE



PARTICIPATION COMMUNALE AUX DIVERSES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

| | |
|-------------------------|------------------------------|
| ✚ Le Cercle..... | 600 € |
| ✚ Comité des fêtes..... | 600 € |
| ✚ Energym..... | 600 € |
| ✚ ACCA..... | 600 € (Société de chasse) |

AUTRES ASSOCIATIONS

| | |
|---------------------------------------|-------|
| ✚ S.P.A BORDEAUX..... | 210 € |
| ✚ FNACA..... | 70 € |
| ✚ USEP (école Auros)..... | 280 € |
| ✚ ADELFA (prévention anti-grêle)..... | 100 € |
| ✚ Football Castets en Dorthe..... | 100 € |
| ✚ Comice agricole | 47 € |

FIBRE OPTIQUE

La fibre optique se déploie à Brannens, des poteaux ont été installés à l'entrée et à la sortie du village, la Mairie a fait stopper les travaux afin que le câble qui traverse le bourg soit enterré, des négociations sont en cours.

LOYERS COMMUNAUX

Le conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les loyers communaux pour l'année 2021 :

Pour Madame AVENTIN Virginie il restera à 334,90€
Pour Madame BAUDRY Véronique il restera à 320,10€
Pour Madame SAINT-ARROMAN Delphine il restera à 548 €

LE COMITÉ DES FÊTES, LE CERCLE, ENERGYM

Ces associations ont été contactées par la Mairie, aucune manifestation n'est prévue pour le moment en raison des conditions sanitaires.

YOGA A FLEUR D'ÂME

Pour tous renseignements, veuillez contacter Véronique Baudry :

- ❖ Tél : 06 86 23 92 74
- ❖ Mail : veroniquebaudry@free.fr

RETROUVONS NOUS...

Le conseil municipal organisera un repas à la fin de l'été à la salle polyvalente afin que nous puissions échanger et passer un bon moment ensemble, dans l'espoir que les contraintes sanitaires ne soient pas renforcées à nouveau.

Un tract vous sera distribué cet été

ACCA

(ASSOCIATION DE LA CHASSE)

Le bureau de l'association a été renouvelé le vendredi 2 juillet 2021, voici sa nouvelle composition :

- Président : Belloc Christophe 06 86 95 84 21
- Vice-Président : Duleau Jean-Pierre 06 08 75 93 59
- Secrétaire : Gasquet Maxime 06 27 50 02 13
- Trésorier : Belloc Corentin 06 74 18 31 20
- Trésorier-adjoint : Cruzet Nicolas 06 31 34 78 80

Les membres sont à votre disposition pour toutes informations

**La vente des cartes se déroulera à la salle du Cercle
le Samedi 4 Septembre 2021
de 8h30 à 12h00**

AVIS DE NAISSANCE

Tahina RAMAROSANDY

29 décembre 2020 (lieu-dit Poulit)

DÉCÈS

Josette FOURCADE

Épouse CLERC PAPE

Le 04 mars 2021

Marie-Jeanne DÉLAS

Épouse COURRÈGES

Le 25 juin 2021

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

- ▶ **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- ▶ **Où?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- ▶ **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

**OBJECTIF
CITOYEN**

Le parcours de citoyenneté



www.defense.gouv.fr/jdc



SICTOM SUD GIRONDE

Le Sictom est notre Syndicat Intercommunaire de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères et assimilés du Sud Gironde.

Quelques chiffres :

- ✚ 64.843 habitants (INSEE)
- ✚ 85 communes réparties sur 5 CDC
- ✚ 100 délégués (Yannick DUFFAU pour notre commune) dont 10 membres du bureau
- ✚ 9 sites
- ✚ 238 Kg/habitants d'ordures ménagères

Une zone de réemploi est ouverte depuis 2017, elle a permis d'éviter plus de 69 tonnes de dépôts en déchèteries.

GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations est une compétence confiée aux intercommunalités depuis le 1er Janvier 2018.

Pour l'année à venir des travaux sont à prévoir suite à la crue de Février 2021 :

- ❖ remise en état des digues
- ❖ mise en place du système de télé alerte GEDICOM

Malgré des subventions pour la réfection des digues, elles ne sont pas suffisantes pour équilibrer le budget.

Afin d'équilibrer la taxe GEMAPI passera d'une moyenne actuelle de 9,50 euros par habitants à une moyenne de 16,50 euros soit une hausse de 7 euros.

PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal élaboré à l'échelle des 41 communes de notre CDC est un projet global d'urbanisme et d'aménagement qui fixe les règles générales d'utilisation du sol. En attendant son approbation, c'est notre Carte Communale qui s'applique.

Les étapes à retenir :

- ✚ Arrêt du PLUi de la CDC le 03 juin 2021
- ✚ les conseils municipaux des communes membres doivent l'approuver, ou pas dans les 3 mois
- ✚ transmission aux services de l'Etat dans les 4 mois
- ✚ enquête publique d'un mois dans les communes ou chacun peut encore faire part de ses observations et propositions sur un registre d'enquête accessible en mairie durant cette période (fin d'année 2021)
- ✚ rapport de la commission d'enquête publique
- ✚ approbation par le conseil communautaire de la CDC

Le PLUi sera définitivement exécutoire après le contrôle de légalité et annonce de publicité (courant 2022).

SYNDICAT DES TRANSPORTS DE CORPS

Après la mise en bière ce syndicat intervient gratuitement pour aller chercher les défunts à leur domicile, à l'hôpital, aux chambres funéraires.

Contact :

Mairie de Pondaurat :

Tél : **05 56 61 07 38**

Mail : mairie.pondaurat@wanadoo.fr



Abonnez-vous à la page
Facebook de la commune :

facebook.com/brannens33